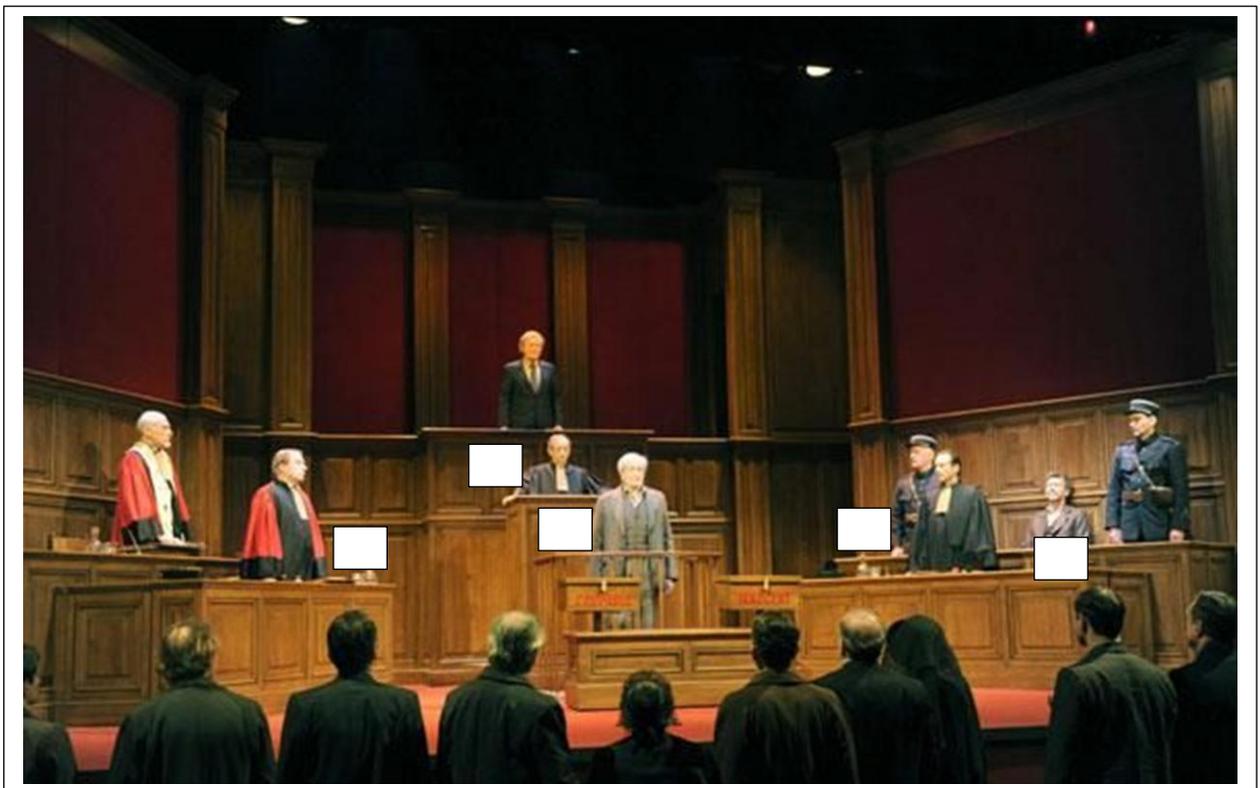


## Pas de justice sans parole ?

« Dans un procès, rien n'est joué d'avance, comme dans un ouvrage dramatique. Et comme rien n'est joué d'avance, la parole est complètement, essentiellement au présent »

Richard Brunel, metteur en scène de la pièce de théâtre Les Criminels, 2013

*L'Affaire Seznec*, mise en scène Robert Hossein, 2010



En vous aidant de la liste ci-dessus, identifiez sur la photo les différents intervenants lors d'un procès en plaçant les numéros dans les cases dédiés. Quel est le rôle de chacun ?

1. L'avocat de la défense ; 2. Le juge ; 3. L'accusé ; 4. Le témoin ; 5. Le procureur

Le juge

L'avocat de la défense

Le procureur

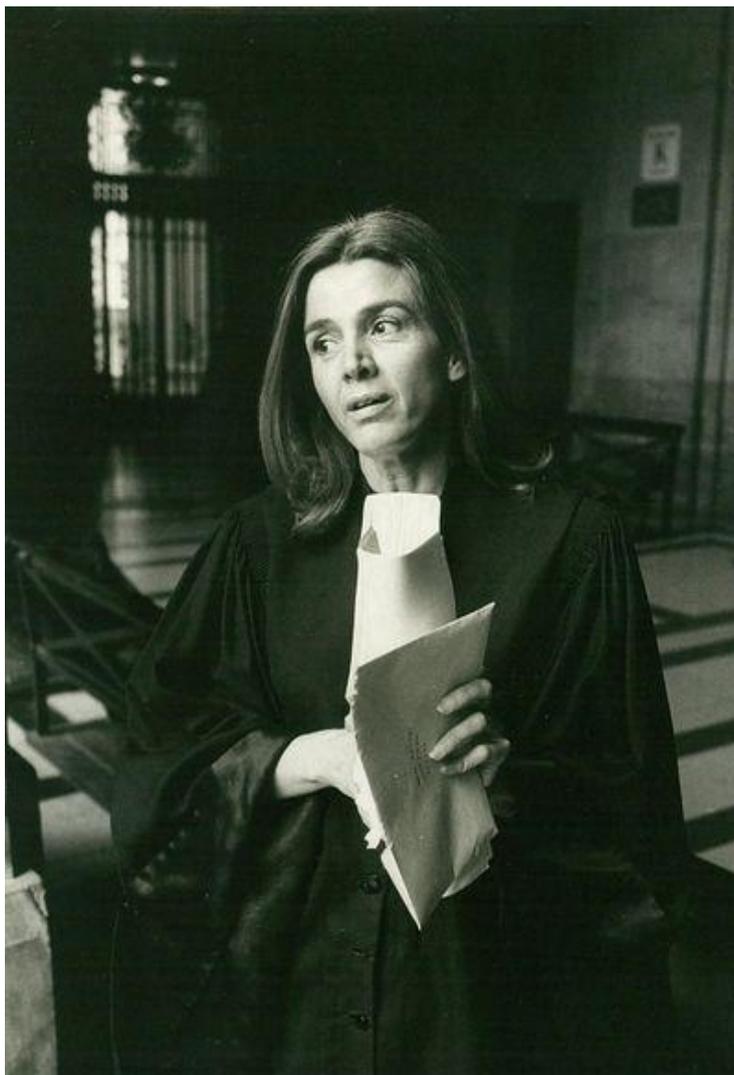
Le témoin

L'accusé

## Pourquoi défendre quelqu'un qui transgresse la loi ?

### Procès de Bobigny : la plaidoirie de Gisèle Halimi, avocate de la défense

Relaxée ! Le 11 octobre 1972, Marie-Claire Chevalier, 16 ans, et son avocate, Gisèle Halimi, remportent une première victoire dans le combat pour la légalisation de l'IVG (interruption volontaire de grossesse). La jeune Marie-Claire était jugée par le tribunal pour enfants de Bobigny pour avoir avorté à la suite d'un viol. L'avortement ? L'acte est alors illégal selon l'article 317 du code pénal



*(Photo : Coll. du Musée du Barreau de Paris © L'Express - L'Expansion / photo Julien Quideau)*

## Thème : s'identifier, s'engager

« Monsieur le président, Messieurs du tribunal,

Elles sont ma famille. Elles sont mon combat. Elles sont ma pratique quotidienne.

Et si je ne parle aujourd'hui, Messieurs, que de l'avortement et de la condition faite à la femme par une loi répressive, une loi d'un autre âge, c'est moins parce que le dossier nous y contraint que parce que cette loi est la pierre de touche de l'oppression qui frappe les femmes. (...)

- Nous vous disons : « Nous, les femmes, nous ne voulons plus être des serves ».

Est-ce que vous accepteriez, vous, Messieurs, de comparaître devant des tribunaux de femmes parce que vous auriez disposé de votre corps ?... Cela est démentiel !

Accepter que nous soyons à ce point aliénées, accepter que nous ne puissions pas disposer de notre corps, ce serait accepter, Messieurs, que nous soyons de véritables boîtes, des réceptacles dans lesquels on sème par surprise, par erreur, par ignorance, dans lesquels on sème un spermatozoïde. Ce serait accepter que nous soyons des bêtes de reproduction sans que nous ayons un mot à dire.

L'acte de procréation est l'acte de liberté par excellence. La liberté entre toutes les libertés, la plus fondamentale, la plus intime de nos libertés. Et personne, comprenez-moi, Messieurs, personne n'a jamais pu obliger une femme à donner la vie quand elle a décidé de ne pas le faire.

J'en ai terminé et je pris le tribunal d'excuser la longueur de mes explications. Je vous dirai seulement encore deux mots : a-t-on encore, aujourd'hui, le droit, en France, dans un pays que l'on dit "civilisé", de condamner des femmes pour avoir disposé d'elles-mêmes ou pour avoir aidé l'une d'entre elles à disposer d'elle-même ? Ce jugement, Messieurs, vous le savez – je ne fuis pas la difficulté, et c'est pour cela que je parle de courage – ce jugement de relaxe sera irréversible, et à votre suite, le législateur s'en préoccupera. Nous vous le disons, il faut le prononcer, parce que nous, les femmes, nous, la moitié de l'humanité, nous sommes mises en marche. Je crois que nous n'accepterons plus que se perpétue cette oppression.

Messieurs, il vous appartient aujourd'hui de dire que l'ère d'un monde fini commence. »

## QUESTIONS

1. Présentez ce document en quelques lignes (Qui ? quand ? quoi ? où ? ....)

---

---

---

---

2. Quelle est la particularité de ce tribunal qui juge une femme ? Qu'en pensez-vous ?

---

---

---

3. Gisèle Halimi construit sa plaidoirie sur des oppositions (femmes/hommes et liberté/oppresion). Relevez-les en complétant ce tableau

| <b>Femmes</b> | <b>Hommes</b> | <b>Liberté</b> | <b>Oppression</b> |
|---------------|---------------|----------------|-------------------|
|               |               |                |                   |

4. En quoi cette histoire montre que la loi n'est pas en adéquation avec la société ?

---

---

---

5. Repérez les pronoms utilisés dans chaque paragraphe. Qui désignent-ils

---

---

---

---

6. Pourquoi Gisèle Halimi alterne-t-elle l'usage de ces pronoms ?

---

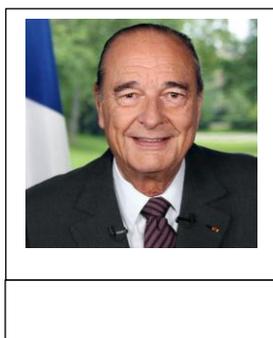
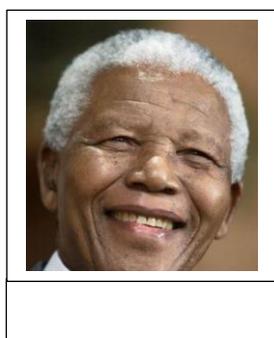
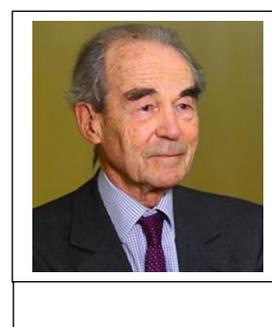
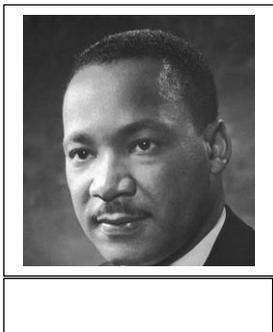
---



## POUR ALLER PLUS LOIN

Pouvez-vous identifier ces personnages et les associer à l'extrait de leur discours (identité + numéro)

Nelson Mandela, Simone Veil, John F. Kennedy, Jacques Chirac, Martin Luther King, le Général de Gaulle, Gisèle Halimi et Robert Badinter



**1** Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dis que rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire.

**4** Je rêve qu'un jour, des petits garçons noirs et des petites filles noires pourront joindre la main à des petits garçons blancs et à des filles blanches en tant que frères et sœurs.

**7** Nous avons choisi d'aller sur la lune au cours de cette décennie, non pas parce que c'est facile, mais parce que c'est un objectif

**2** Aucune femme ne recourt de gaieté de cœur à l'avortement. Il suffit d'écouter les femmes. C'est toujours un drame.

**5** Au cours de ma vie, j'ai consacré ma vie à cette lutte du peuple africain. J'ai combattu la domination blanche et j'ai lutté contre la domination noire.

**8** M. le garde des sceaux. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, j'ai l'honneur, au nom du Gouvernement de la République, de demander à l'Assemblée nationale l'abolition de la peine de mort en France.

**3** Notre maison brûle et nous regardons ailleurs. La nature, mutilée, surexploitée, ne parvient plus à se reconstituer, et nous refusons de l'admettre.

**6** Est-ce que vous accepteriez, vous, Messieurs, de comparaître devant des tribunaux de femmes parce que vous auriez disposé de votre corps ?... Cela est démentiel !

**Travail à faire à la maison**

**En vous aidant d'internet, si nécessaire, complétez le tableau suivant :**

|           | <b>Auteur</b> | <b>date</b> | <b>Lieu où le discours a été prononcé</b> | <b>thème du discours</b> | <b>contexte historique/sociologique,</b> |
|-----------|---------------|-------------|---|--------------------------|--|
| Extrait 1 |               |             |   |                          |  |
| Extrait 2 |               |             |   |                          |  |
| Extrait 3 |               |             |   |                          |  |
| Extrait 4 |               |             |   |                          |  |
| Extrait 5 |               |             |   |                          |  |
| Extrait 6 |               |             |   |                          |  |
| Extrait 7 |               |             |   |                          |  |
| Extrait 8 |               |             |   |                          |  |

**Groupe à effectif réduit**

# LES PRONOMS

Le pronom représente un nom ou un groupe nominal permettant de ne pas le répéter.

Par exemple : *Le chien a poursuivi le chat et il l'a perdu de vue.*

Dans ce cas : Le groupe nominal **le chien** est remplacé par **il**, pronom personnel sujet.  
Le groupe nominal **le chat** est remplacé par **l'**, pronom personnel complément.

## Les pronoms personnels sujets

Ils désignent des êtres et varient selon la personne, le genre, le nombre et la fonction : **je, j', tu, il, elle, on, nous, vous, ils, elles**

exemple : *Tu aimes les letchis.*

## Les pronoms personnels compléments

Ils remplacent un nom. Ils répondent à la question 'qui ?' ou 'quoi ?' et se placent toujours avant le verbe, sauf à l'impératif forme affirmative : **me, te, le, lui, la, les, leur, eux, moi, toi.**

exemple : *Je mange des bonbons piments. Je les mange.*

## Les pronoms possessifs

Ils indiquent la possession et s'accordent suivant la personne, le genre et le nombre de possesseurs.

**le mien, la mienne, les miens, les miennes, le nôtre, la nôtre, les nôtres; le tien, la tienne, les tiens, les tiennes, le vôtre, la vôtre, les vôtres; le sien, la sienne, les siens, les siennes, le leur, la leur, les leurs.**

exemple : *Ces mangues sont savoureuses mais les tiennes le le sont encore plus !.*

## Les pronoms démonstratifs

Ils servent à désigner un être ou une chose.

**celui, celle, ceux, celles, ceci, cela, ce, c', ça, celui-ci, celui-là, celle-ci, celle-là, ceux-ci, ceux-là, celles-ci, celles-là.**

exemple : *C'est une bonne amie.*

## Les pronoms relatifs

Ils ont la fonction du nom qu'ils remplacent et introduisent une proposition relative qui explique ou détermine ce nom. Ils peuvent présenter **des formes simples** comme : **qui, que, quoi, dont, où**

exemple : *Voici le manguier incroyable dont je t'ai parlé.*

ou des **formes composées** au masculin et au féminin, au singulier et au pluriel : **lequel, laquelle, duquel, auquel, lesquelles, desquelles, auxquelles**

exemple : *C'est l'ami auquel je pense*

## Les pronoms interrogatifs

Ils servent à poser une question.

Les pronoms interrogatifs **invariables** : **qui, que, quoi**

exemple : *Que dis-tu ?*

Les pronoms interrogatifs **variables** : **Lequel, lesquels, laquelle, lesquelles**

exemple : *De ces deux pantalons, Lequel préfères-tu ?*

## La valeur des pronoms personnels

| Je   | On  | Nous   | Vous   |
|--|---|--|--|
| -Le locuteur, celui qui parle ou écrit à titre individuel ou personnel<br><br>-Un « nous » implicite, fréquent dans les récits engagés | -Substitut de « nous »<br><br>-Généralités ou personnes indéfinies<br><br>-Une personne passive | -Nous « exclusif » : le locuteur et un groupe déterminé<br><br>-Nous « inclusif » : le locuteur et l'auditoire | - Substitut de « tu » dans le « vous » de politesse<br><br>-Destinataire pluriel |

## Ai-je bien compris la leçon ?

1. Un pronom personnel est obligatoirement sujet

- Vrai  
 Faux

2. « Notre » et « votre » sont des pronoms possessifs.

- Vrai  
 Faux

3. On peut remplacer « toi et lui » par « nous »

- Vrai  
 Faux

4. Tous les pronoms démonstratifs commencent par la lettre « c »

- Vrai  
 Faux

5. « Qui » peut être un pronom relatif ou interrogatif.

- Vrai  
 Faux

6. « « Lui » peut être un pronom personnel sujet

- Vrai  
 Faux

- **Exercice 1**

- 1. Maître, vous pouvez interroger le témoin**

- Vous de politesse
- Destinataire pluriel

- 2. En matière de droit, on ne peut rien présumer de rien**

- Substitut de « nous »,
- Expression d'une généralité,
- Désignation d'une personne passive

- 3. Votre Honneur, pouvez-vous répéter, je vous prie ?**

- « Vous » de politesse
- Destinataire pluriel

- 4. Nous demandons au jury de considérer ces faits lorsqu'il délibérera**

- « Nous » inclusif
- « Nous » exclusif

- 5. Je suis convaincu, Monsieur le Président, que le plaidoyer de mon avocate vous convaincra**

- « Je » désignant le seul locuteur
- « Je » évoquant un « nous » implicite

- **Exercice 2**

Entoure le pronom personnel sujet

- Demain, nous aurons la photo de classe.
- Vous installez les bancs.
- Tu te mets à côté de moi ?
- Ils se sont bien habillés et coiffés.
- Le photographe arrive et il prend son appareil photo.

- **Exercice 3**

- **Complète avec un des pronoms personnels sujets proposés : il, nous, je, elles...**

- .....préparez vos cartables.
- ..... oublient leurs livres.
- Moi, ..... n'aime pas l'école.
- ..... dessine un oiseau dans un arbre.
- ..... corrigeons l'exercice ensemble.
- ..... pleut tout le temps.
- .... ont un rhume.
- ..... restons à la maison.
- ..... n'allez pas à l'école.
- Toi, ..... n'es pas malade.

- **Exercice 4**

**Réécrivez ces phrases en évitant la répétition avec l'utilisation d'un pronom personnel.**

1. Durant la tempête, la forêt a perdu des arbres. Les bucherons ont abattu ces arbres.

---

2. Philippe a une petite sœur. Sa petite sœur est adorable.

---

3. Mes parents m'ont écoutée. J'ai tout avoué à mes parents.

---

4. Cette tornade était terrifiante. Nous avons échappé de peu à cette tornade.

---

5. J'apprécie ce garçon. Je parle souvent de ce garçon à mes amis.

- **Exercice 5**

**Remplacez « on » par un pronom personnel, un pronom indéfini ou un groupe nominal qui peut convenir.**

1. Ouh là ! **On** a fait les soldes, à ce que je vois !

---

2. **On** vous appelle quand **on** arrive, promis.

---

3. **On** dit qu'il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué.

---

4. C'est tout ce que tu as fait ?! – Ça va, **on** fait ce qu'**on** peut.

---

5. Allez, **on** arrête de rouspéter et **on** se concentre.

---

- **Exercice 6**

**Indiquez si les mots en gras sont des pronoms. Si c'est le cas, surlignez-les en rouge**

1. **Ce** que **j'**essaye de **te** dire, c'est que **tu** ne pourras **rien** faire pour **ce** garçon.

2. **Les** garçons **se** préparent pour **le** spectacle de **ce** soir : allons **les** voir pour **les** encourager !

3. **Tout**, autour de **moi**, **m'**est étranger, **je** ne reconnais rien.

4. **Ces** choses arrivent à **tout** le monde et **nul** ne peut **les** éviter.

**Exercice 7**

**Indiquez si « leur » est pronom personnel ou déterminant possessif (utilisez deux couleurs)**

1. Ses enfants garderont ce qu'il **leur** a donné.

2. Ils ont été privés de **leur** meilleur joueur pour la saison.

3. Les filles sont heureuses et **leur** joie est contagieuse.

4. Son départ les attristait, mais ils savaient qu'il **leur** reviendrait vite.

## Exercice 8

Inventez un court dialogue entre deux personnages sur le thème suivant : un problème a lieu au lycée, devant une CPE

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---